



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DIRECTION DE L'APPUI TECHNIQUE
SERVICE DE L'AVERTISSEMENT AGRICOLE

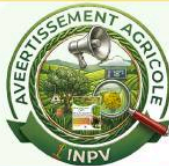
APPEL À VIGILANCE

08/04/2026

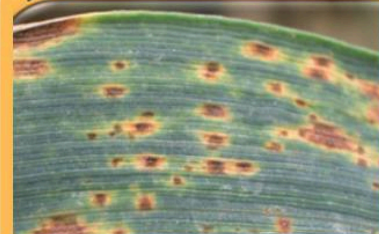
MALADIES FONGIQUES DES CEREALES

Les conditions climatiques actuelles et prévues au cours des prochains jours et caractérisées par une humidité élevée et des précipitations vont contribuer à l'apparition des maladies fongiques de nouveau sur les céréales qui se trouvent entre le stade "montaison et développement des épis" dans la majorité des wilayas productrices.

A cet effet, l'INPV recommande à l'ensemble des céréaliculteurs ayant observé ces symptômes, de procéder à un traitement chimique par l'utilisation de l'un des fongicides homologués et spécifiques.



SYMPTÔMES



Helminthosporiose



Oidium



Rouille brune



Septoriose

